



Le dossier de la retraite à l'AREQ : une organisation solide

À l'AREQ, le dossier de la retraite est pris très au sérieux. Comme pour tous les autres dossiers défendus par l'Association, une structure bien organisée soutient les actions entreprises.

D'abord, le comité national de la retraite, composé de cinq membres, joue un rôle consultatif. Il a pour mandat de formuler des avis et des recommandations au conseil d'administration sur les enjeux touchant le pouvoir d'achat des personnes âgées, notamment, en ce qui a trait à l'indexation des rentes de retraite.

S'ajoutent à cela des responsables régionaux et sectoriels de la retraite, qui agissent comme personnes-ressources dans leur milieu. Ils accompagnent les membres, assurent la circulation de l'information et contribuent à renforcer la solidarité entre retraités.

Sur le plan national, l'AREQ veille à être présente dans différentes tribunes et prend part activement aux travaux liés à la défense des droits et du pouvoir d'achat des aînés. Elle participe, notamment, à la Coalition pour la dignité des aînés, à la Tribune des retraités et à l'Observatoire de la retraite.

Nombreuses sont les personnes engagées à mettre en œuvre les orientations adoptées par les membres lors du congrès de l'AREQ.